

# Bonjour et Bienvenue

Cette pochette de présentation de l'EHPAD (Établissement d'Hébergement pour Personnes Âgées Dépendantes) a pour but de porter à votre connaissance les règles de fonctionnement et d'organisation établies selon la Charte des Droits et Libertés de la Personne Agée.

Sur votre demande, à l'accueil, un dossier d'informations préalables vous sera adressé, présentant les conditions d'hébergement ainsi que les documents nécessaires à votre inscription.

La visite préalable de l'établissement vous sera proposée pour prendre connaissance des chambres, découvrir les différents lieux de vie et vous renseigner sur tout ce qui peut être mis en œuvre pour vous permettre de bénéficier d'une part, d'une vie sociale la plus agréable possible et d'autre part, des soins adaptés à votre état.

L'ensemble du personnel se mobilise pour veiller à votre confort et votre bien-être.





## Un peu d'histoire

Au cœur de la Montagne Bourbonnaise, le Mayet de Montagne chef lieu de canton se situe à 25 kms de Vichy.

Le Mayet de Montagne bénéficie d'un environnement agréable ce qui lui a valu d'être classé « Station verte de Vacances ».

Reconnu « Petites Ville d'Auvergne », le Mayet de Montagne offre un maximum de commerces et de services.

L'EHPAD est le fruit d'un projet porté par l'Association de gestion de la Résidence du Parc en charge jusqu'alors d'un foyer-Logement.

L'association a toujours eu à cœur d'adapter au mieux les prestations offertes à la population accueillie.

Ainsi, face au vieillissement et à une plus grande dépendance des résidents, l'établissement poursuit le but entamé par ses prédécesseurs, il y a 20 ans, en améliorant ses prestations en terme d'accueil et de soins.

L'EHPAD est un établissement médico-social d'une capacité de 56 places.

Cet établissement d'Hébergement pour Personnes Âgées Dépendantes (EHPAD) accueille des personnes seules ou en couple, âgées de plus de 60 ans, mais aussi des personnes de moins de 60 ans bénéficiaires d'une dérogation délivrée par le Conseil Général.

L'établissement est entièrement habilité à recevoir des bénéficiaires de l'aide de l'aide sociale ; il est conventionné au titre de l'Allocation Personnalisée au Logement (APL) et est habilité à recevoir l'Allocation Départementale Personnalisée à l'autonomie (APA).

## La chambre



Toutes les chambres se situent au rez-de-chaussée et ont un accès sur l'extérieur par une porte fenêtre.

Elles sont dotées :

d'une prise TV et d'une prise téléphone

d'un lit et d'un chevet

d'un réfrigérateur

d'un placard (penderie, rayonnages)

d'une salle de bain équipée d'un WC, douche, lavabo adaptés aux personnes à mobilité réduite

Votre chambre est votre domicile, votre clef vous est remise.

Vous pouvez la personnaliser en y installant des bibelots, photos, meubles, etc.

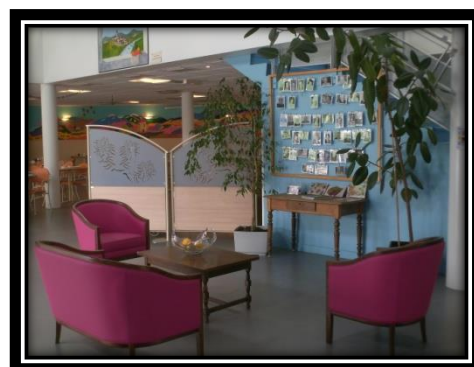


## Les espaces collectifs



Ils sont à votre disposition, ils sont des lieux :

- de rencontres et ont été dotés du matériel nécessaire pour faciliter votre venue.
- De services : salon de coiffure, bibliothèque, salle d'activité, etc.



## La restauration



Le service de restauration est organisé pour vous offrir une variété suffisante de plats et s'engage à respecter les régimes prescrits par votre médecin. Les repas sont préparés sur place au sein de notre cuisine.

Le petit déjeuner est servi en chambre de 7h30 à 9h.

Le déjeuner est servi en salle de restaurant à 12h et le dîner à 18h30.

Lorsque votre état de santé le nécessite, Un plateau repas vous est servi en chambre.

Une collation en milieu d'après-midi et une tisane le soir vous sont proposées.



## Les animations

Elles font l'objet d'un bulletin mensuel d'information. Elles sont diverses et nombreuses, bien entendu ludiques, à vocation de stimulation mais elles se veulent avant tout un vecteur de socialisation.

Une animatrice est chargée de coordonner les différentes activités (gym douce, chorale, lecture, couture, loto, initiation à l'informatique, etc.) et la mise en place de rencontres-intergénérationnelles.

En fonction de l'état de santé et de l'autonomie des résidents, des activités extérieures sont programmées.

L'établissement privilégie la participation des résidents à toutes les manifestations locales et facilite au mieux la venue dans ses murs de toutes les associations, bénévoles, scolaires...

car l'EHPAD se définit comme un lieu de vie.

Gauffrette, une chienne Golden vit auprès des résidents depuis le 21 novembre 2012 et les accompagne dans leurs activités.



Dans le cadre de la démarche de soins relationnels pratiqués au sein de l'EHPAD :

## Les bains thérapeutiques



L'établissement possède une salle de bain avec baignoire et table de massage.  
L'infirmière coordonnatrice organise une à deux fois par mois une séance de balnéothérapie selon le besoin des résidents.  
Durant cette séance bain, toucher massage, détente, relaxation sont privilégiés.



## Intervention des clowns relationnels



Une fois par mois, des clowns relationnels interviennent auprès des résidents pour leur apporter des soins relationnels.  
L'objectif des soins relationnels est d'accompagner et prévenir les souffrances psychiques (détresse, retrait, rupture du contact...) des personnes séjournant en institution.  
Ces soins peuvent rétablir la communication avec les personnes repliées sur elles-mêmes, diminuer les douleurs psychiques ou physiques, les états d'angoisse ou d'agressivité, apaiser, redynamiser.



# Salle Snoezelen

Depuis avril 2015 une salle snoezelen a été installée au sein de l'EHPAD. Cette salle permet un accompagnement multi-sensoriel des résidents afin de leur apporter bien-être, plaisir, apaisement et stimuler / préserver leurs capacités motrices et cognitives.

## Présence d' une psychologue

Une psychologue est présente deux jours par semaine au sein de l'établissement : le mercredi et le jeudi. Elle accompagne les résidents qui le souhaitent lors de temps en individuel ou en groupe thérapeutique. Les familles peuvent également la rencontrer pour échanger autour du séjour de leur parent.



## Le linge



L'EHPAD fournit et entretient les draps, les couvertures et les taies d'oreillers. Vos vêtements doivent être marqués à votre identité avec des étiquettes tissées cousues.

Il est entretenu par l'établissement et se doit d'être compatible avec un traitement en machine industrielle. Nous ne prenons pas en charge l'entretien du linge délicat ainsi que le nettoyage à sec.

## Le courrier



Les résidents peuvent venir chercher leur courrier à l'accueil, si la personne a des difficultés à se déplacer, le courrier lui sera apporté dans sa chambre.

## Les visites



Les horaires des visites et les sorties sont libres tous les jours (sauf contre indication médicale).

Si le résident s'absente de l'établissement, il faudra qu'il en informe la structure.

## Les différents intervenants extérieurs à l'EHPAD

### Les médecins



Différents médecins interviennent au sein de l'EHPAD.

Actuellement, les médecins qui interviennent sont :

- Docteur Mazière (médecin coordonnateur de la structure, Le Mayet de Montagne 04 70 59 70 78)
- Docteur Sarkis (Châtel Montagne 04 70 59 37 44)
- Docteur Delchet (Le Mayet de Montagne 04 70 59 75 25)

### Les pharmacies



Les pharmacies Meynial et Goin du Mayet de Montagne et la pharmacie Le Guen de Ferrières sur Sichon préparent et livrent les médicaments à l'établissement.



# Les kinésithérapeutes



1 animateur sportif propose des ateliers aux résidents une fois par semaine (dans le cadre de la prévention des chutes et maintien de l'équilibre, parcours de motricité, etc.).

Les kinésithérapeutes libéraux interviennent dans l'établissement en fonction des prescriptions médicales.

Actuellement interviennent :

- Mr MOREAU Nicolas (Le Mayet de Montagne 04 70 59 70 76)
- Mr SAUVANNET Bernard (Le Mayet de Montagne 04 70 59 70 76)
- Mme BRESSON Christiane (Le Breuil 04 70 99 04 84)
- Cabinet de Ferrière sur Sichon (04 70 41 15 96)

Le choix du kinésithérapeute est libre.

# Les pédicures



Différents pédicures interviennent dans la structure en fonction des besoins.

Les rendez vous seront pris par l'aide-soignante référente « Pédicure ».

## La coiffure



Un salon de coiffure est mis à disposition des résidents et de leurs coiffeurs.  
Les rendez-vous peuvent être pris par l'aide-soignante référente « coiffure ».

Actuellement interviennent :

- Mr Décoret Jacky (Le Mayet de Montagne 04 70 59 70 41)
- Mme Fleury Christine (La Chapelle 04 70 41 89 21)
- Mme Laurand Angélique (Le Mayet de Montagne 04 70 59 77 72)

Le choix du coiffeur est libre.

## Les taxis



Des taxis peuvent être demandés par l'équipe ou par le résident pour conduire ce dernier à ses rendez-vous tous les jours de la semaine.

Actuellement interviennent :

- Framont-Boufferet (Le Mayet de Montagne 04 70 59 70 77)
- Hugon (Le Mayet de Montagne 04 70 59 73 86)
- Mr Pelagatti (Ferrières sur Sichon 04 70 41 12 00)
- Mr Forestier (Le Mayet de Montagne 06 62 35 27 67)

## Les aides dont vous pouvez bénéficier

Les résidents peuvent bénéficier de différentes aides pour financer leur séjour dans l'établissement :

- L'APA (Allocation pour Personnes Âgées) versée par le Conseil Général qui vient en déduction du tarif dépendance.
- L'APL (Aide Personnalisée au Logement) versée par la MSA ou la CAF qui vient en déduction du tarif hébergement.
- L'aide sociale (peut être rempli avec l'aide de l'assistante sociale).

Les dossiers de demandent de ces aides sont renseignés par le secrétariat.

# Pièces à fournir

A la pré-inscription sont demandés :

- Le dossier de demande d'admission dans la structure qui comprend une partie administrative à remettre au secrétariat et une partie médicale à faire remplir par le médecin traitant.
- Une copie du livret de famille ou carte d'identité
- Une copie des justificatifs récents de toutes les ressources
- Une copie du dernier avis d'imposition

## À l'admission

### ***Documents administratifs :***

- ✓ Notification de mise sous protection juridique
- ✓ Copie de la carte d'identité et du livret de famille
- ✓ Carte d'immatriculation à un régime d'assurance maladie
- ✓ Copie de la carte de mutuelle
- ✓ Copie de vos avis d'imposition des deux dernières années
- ✓ Copie de vos titres de pension et de retraite
- ✓ Copie d'une attestation d'assurance responsabilité civile
- ✓ Attestation de la carte vitale
- ✓ Relevé d'identité bancaire
- ✓ Autorisation de prélèvement
- ✓ Fonctionnement du règlement de l'établissement
- ✓ Contrat de séjour
- ✓ État des lieux
- ✓ Personne de confiance.

*Documents médicaux :*

Les informations médicales demandées ci-après seront bien entendu traitées dans l'établissement avec toute la discrétion nécessaire et notre personnel est tenu au secret médical.

- ✓• Dernières ordonnances médicales, traitements, soins infirmiers, soins kiné...
- ✓• Derniers bilans sanguins en votre possession
- ✓• Derniers documents médicaux : radiographies pulmonaires, scanner cérébral, mammographie...
- ✓• Carnets de surveillance



L'équipe de l'EHPAD est composé de :

- 1 poste de Direction
- 1 poste technicienne administrative
- 0.75 poste d'employée d'accueil et de communication
- 3.35 postes d'IDE
- 0.20 poste de médecin coordonateur
- 0.50 opte d'infirmière coordonatrice
- 0.50 poste de psychologue
- 0.10 poste de diététicienne
- 6.05 postes d'aide soignante + 2 CA
- 2 postes d'aide soignante de nuit
- 4.75 postes d'agent de service hospitalier
- 2 postes d'agent de service hospitalier de nuit
- 1 poste d'animatrice
- 1 poste d'entretien de maintenance
- 3 postes de cuisiniers
- 1.58 postes de serveuse